

APPRENONS LE LATIN AVEC  
MANUEL VALLS...



ZAF'omick

## Sommaire

- 1- Communiqué de presse du 3 juin
- 2- Communiqué de presse appel à la grève
- 3- Message urgent à l'attention des futurs stagiaires
- 4- Communiqué de presse sur les SEGPA
- 5- EMC
- 6- Communiqué de presse sur l'apprentissage

## I- COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 3 JUIN 2015

### LE SNETAA-FO S'EST BATTU POUR LE MAINTIEN DES EPREUVES DE LETTRES-HISTOIRE EN EPREUVES TERMINALES ; LE MINISTERE PLIE !

Le SNETAA-FO, adversaire historique du CCF, avait réussi à garder les épreuves de Français et d'Histoire-Géographie en épreuves terminales pour le Bac Pro et pour le diplôme intermédiaire. Il avait tellement bataillé qu'il avait obtenu en contrepartie le paiement du CCF et la rémunération de la copie de bac à 5 € par copie.

Pour rappel, des syndicats soutenaient le CCF tandis que d'autres jouaient sur les mots : « pas tout en CCF ».

Le SNETAA-FO a toujours été opposé au CCF car il revendique des diplômes nationaux reconnus par tous et l'anonymat des examens entre autres.

Depuis Vincent PEILLON puis Benoît HAMON et maintenant Najat VALLAUD-BELKACEM, le ministère a voulu revenir sur le diplôme intermédiaire en exigeant que les épreuves de Lettres-Histoire se fassent en CCF.

**Pour le SNETAA-FO, c'est NON !**

Il a milité contre la position de la ministre pendant la campagne des élections professionnelles et les résultats du **SNETAA-FO** nous ont confortés dans notre mandat.

Nous avons alors initié une intersyndicale LP qui s'est réunie en décembre et en janvier.

**Le ministère vient de plier : les épreuves de Lettres-Histoire sont maintenues en épreuves terminales pour le diplôme intermédiaire et bien sûr, pour le Baccalauréat Professionnel.**

**C'est une victoire de tous les PLP !**

**C'est une victoire de tous les PLP Lettres-Histoire !**

**C'est bien sûr une victoire du SNETAA-FO et de l'intersyndicale LP !**

Continuons à combattre le CCF alors même qu'il n'est plus indemnisé à la rentrée prochaine : c'est un scandale que le **SNETAA-FO** dénonce !

Le **SNETAA-FO** se bat pour les PLP. Continuons nos combats pour d'autres victoires !

## **II- COMMUNIQUE DE PRESSE : APPEL A LA GREVE**

**LE SNETAA-FO EN GREVE LE 11 JUIN !**

**LA CONTESTATION DE LA REFORME DU COLLEGE CONTINUE !**

L'Intersyndicale dont fait partie le **SNETAA-FO** appelle à poursuivre les actions, notamment par une grève le 11 juin.

Le **SNETAA-FO**, seul syndicat de l'Enseignement Professionnel, participe pour défendre en particulier le démembrement des classes pré-professionnelles que sont les 3<sup>ème</sup> de Découverte Professionnelle, Prépa-Pro et les Segpa.

Malgré la publication de décret et de l'arrêté, les actions continuent. Le mépris affiché envers les personnels ne permettra pas la mise en œuvre de cette réforme et mènera à la casse des classes professionnelles.

Le **SNETAA-FO** exige l'abrogation de ces textes et la reprise des discussions !

Le **SNETAA-FO** se bat pour la réussite de tous les élèves et demande à tous les personnels de poursuivre toutes les mobilisations, de signer et de faire signer la pétition intersyndicale sur :

[www.unautrecollege2016.net](http://www.unautrecollege2016.net)

et de se mettre en grève le 11 juin 2015.

### **III- MESSAGE URGENT A L'ATTENTION DES FUTURS PROFESSEURS STAGIAIRES 2015/2016**

#### **LE SERVEUR SIAL EST ENCORE OUVERT JUSQU'AU 14 JUIN MIDI**

☛ Attention !

**La situation familiale de chaque futur stagiaire doit y être renseignée dans l'onglet sur la gauche du serveur « rapprochement de résidence ».**

Pour le ministère, vous n'avez aucun justificatif à fournir, ni pour le rapprochement de conjoint, ni pour les enfants ! Le ministère vous fait confiance sur la rentrée de vos données. En revanche, tout ce qui est sur SIAL sera à justifier par des documents papiers à fournir dans l'académie d'affectation. Si les **justificatifs ne sont pas en accord avec ce qui est sur SIAL, ou si fraude il y a, le ministère se réserve le droit de démissionner le candidat de son concours.**

☛ Doivent aussi faire des vœux sur SIAL :

- les candidats admissibles à un concours dont les résultats de l'admission seront connus après le 14 juin ;
- tous les candidats admis en liste complémentaire.

### **IV- COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### **RÉFORME DU COLLEGE : SEGPA SACRIFIÉES**

Dès la réforme PEILLON, le **SNETAA-FO** s'est inquiété de son contenu quant à l'avenir des SEGPA qu'il savait largement hypothéqué.

La mise en œuvre de la loi PEILLON et le projet de circulaire sur les SEGPA semblent totalement confirmer ces craintes et même au-delà.

Sous prétexte du développement de la logique européenne d'une école inclusive, la pérennité de la structure SEGPA est menacée.

Ainsi dans le cadre de « l'école du socle » et du « cycle CM2 / 6<sup>ème</sup> », les 6<sup>ème</sup> SEGPA disparaissent.

Tous les jeunes peuvent-ils réellement être affectés dans des classes ordinaires ?

Cette inclusion pour les élèves remet en cause à la fois la notion de classe mais aussi des contenus de la remédiation qui étaient apportés avec l'enseignement professionnel.

Il s'agit d'une mutualisation des moyens et des services des personnels.

Le **SNETAA-FO** s'interroge véritablement sur les moyens donnés pour que les élèves qui sont en réelle difficulté puissent avoir une solution mais ne soient pas « massifiés » au sein du collège.

Le **SNETAA-FO** demande donc le maintien des SEGPA et que toutes les valeurs qu'elles recourent soient préservées.

C'est pourquoi le **SNETAA-FO** appelle tous les collègues des collèges à ne pas laisser faire ce mauvais coup.

**Il appelle à la journée d'action et de grève du 19 mai 2015.**

## **V- EMC (ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE) EN CLASSES DE CAP, BAC PRO ET BMA**

L'EMC comme en Lycée est instauré dans toutes les classes de Lycée Professionnel à compter de la rentrée 2015.

- En CAP, il fait partie des enseignements à dispenser en groupes à effectifs réduits par les professeurs de français-histoire et géographie (dédoublé au 19<sup>ème</sup> élève). Cet enseignement est prévu à hauteur d'1/2 heure par semaine avec une durée variable de formation par année en fonction de la grille horaire et du nombre de semaines de PFMP (se reporter aux grilles horaires jointes en annexe pour la partie français, histoire-géo et EMC ou éducation civique).

- En Bac Pro et en BMA, cet enseignement est prévu, associé aux heures données par les enseignants de français-histoire et géographie à hauteur d'1/2 heure par semaine soit 14 heures sur l'année de formation.

L'évaluation de l'EMC est prévue dans les nouvelles réglementations d'épreuves de français-histoire-géographie-EMC : **c'est pourquoi il est indispensable que les heures soient données aux PLP Lettres-Histoire-Géo !**

**Dans le BEP/DI et en BMA l'EMC sera intégré dans l'épreuve d'histoire géographie EMC avec une question dans la première situation d'évaluation en seconde et sous forme d'étude d'un document dans la deuxième situation en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de BMA.**

<b>TABLEAU COMPARATIF DES GRILLES CAP, BAC PRO ET BMA avant EMC et à partir de la rentrée 2015 pour la partie enseignement général FRANCAIS-HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EDUCATION CIVIQUE ou EMC</b>				
disciplines	<b>Ancienne grille 2<sup>nd</sup>e</b>	<b>Nouvelle grille 2<sup>nd</sup>e</b>	<b>Ancienne grille Tle</b>	<b>Nouvelle grille Tle</b>
<b>Annexe 1 : grille CAP, 12 semaines de stage</b>				
Lettres histoire-géo- éducation civique	4 (1.5 + 2 + 0.5)	3.5 (1.5 + 1.5 + 0.5)	4 (1.5 + 2 + 0.5)	3.5 (1.5 + 1.5 + 0.5)
EMC (horaire annuel 15 h en 2 <sup>nd</sup> e et 13.5 h en Tle)		0.5 (0 + 0.5)		0.5 (0 + 0.5)
<b>Annexe 2 : Grille CAP, 14 semaines de stage</b>				
Lettres histoire géo- éducation civique	4 (1.5 + 2 + 0.5)	3.5 (1.5 + 1.5 + 0.5)	4 (1 + 2.5 + 0.5)	3.5 (1 + 2 + 0.5)

EMC (horaire annuel= 1405 en 2 <sup>nde</sup> et 13 h en Tle)		0.5 (0 + 0.5)		0.5 (0 + 0.5)
<b>Annexe 3 : grille de CAP, 16 semaines de stage</b>				
Lettres-histoire-géo-éducation civique	4.5 (1.5 + 2.5 + 0.5)	4 (1.5 + 2 + 0.5)	4 (1.5 + 2 + 0.5)	3.5 (1.5 + 1.5 + 0.5)
EMC		0.5 (0 + 0.5)		0.5 (0 + 0.5)
<b>Horaire annuel ancienne grille</b>		<b>Horaire annuel nouvelle grille</b>		
<b>Grille Bac Pro, 22 semaines de PFMP</b>				
Lettres-histoire-géo-éducation civique 126 heures		Lettres histoire géographie 113 h		Soit un total de 127 h
		EMC 14 h		
<b>Grille BMA, 12 à 16 semaines de PFMP</b>				
Lettres histoire géo- éducation civique 230 heures		Lettres histoire géographie 202 h		Soit un total de 230 h
EMC		EMC 28 h		
<i>Rappel sur la composition de l'horaire contenu dans les parenthèses pour les grilles CAP : horaire classe entière, puis <b>horaire à effectif réduit (en gras)</b>, puis horaire PPCP.</i>				
<b>Analyse SNETAA-FO</b>				
Globalement on constate :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- que l'horaire d'EMC se fera à moyens constants par ponction sur l'horaire groupe d'enseignement des lettres histoire géo (- 0.5 = + 0.5 en EMC)</li> <li>- qu'il est <b>indispensable que les collègues de lettres-histoire-géo récupèrent cet enseignement car ils auront la responsabilité de son évaluation dans le cadre des épreuves de CCF d'histoire-géo (CF des épreuves).</b></li> </ul>				

## **VI- COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **APPRENTISSAGE : ÇA SUFFIT !**

Le SNETAA-FO ne peut encore une fois que s'élever contre la campagne orchestrée par le Président de la République, le Gouvernement et le Patronat pour convaincre que l'apprentissage est la solution miracle pour lutter à la fois contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes.

C'est vouloir convaincre l'opinion que l'apprentissage est une meilleure voie de formation que l'enseignement professionnel initial au sein de l'Education nationale.

C'est développer un grand mépris pour les enseignants qui tous les jours prennent **TOUS** les jeunes qui leur sont confiés alors que ceux-ci cumulent les difficultés.

Ils remplissent parfaitement leur mission qui est d'instruire ces jeunes et de les former.

Il s'agit bien de la formation citoyenne et de la mise en œuvre du pacte social.

Avec hypocrisie et mauvaise foi, l'apprentissage est présenté comme la panacée pour les jeunes.

Ne doit-on pas rappeler que plus **d'un quart des contrats d'apprentissage sont rompus dans les trois premiers mois** : que deviennent ces jeunes ?

Ne doit-on pas s'étonner qu'environ 60 % des jeunes trouvent une insertion professionnelle alors que leur contrat d'apprentissage semblerait indiquer qu'il doit déboucher sur un emploi ? C'est donc 100 % d'insertion professionnelle que l'on devrait avoir avec l'apprentissage ! **Que deviennent les 40 % d'apprentis qui n'ont pas d'emplois ?**

**Que deviennent ces apprentis au bout de 5 ans d'emploi, 10 ans d'emploi ?**

Ainsi les entreprises sont aujourd'hui érigées comme formatrices : est-ce leur rôle et en ont-elles les moyens ? ou n'est-ce pas plutôt une solution pour capter des subventions alors que certaines régions octroient aussi des subventions complémentaires ?

Au moment où le Ministre du Travail veut ouvrir le débat sur le statut des apprentis, le **SNETAA-FO s'interroge réellement sur la volonté du Gouvernement quant au maintien de l'enseignement professionnel au sein de l'Education nationale**. Cette interrogation coïncide bien sûr avec la réussite des jeunes, l'élévation de leur qualification dans un vrai parcours qui leur permettent d'obtenir un diplôme national.

Le **SNETAA-FO** voit aussi bien dans le développement de l'apprentissage junior que dans le développement de l'apprentissage au sein du service public, **une volonté claire de casser la logique de l'accès à l'école pour tous**.

Ainsi l'Ecole continue-t-elle à former : instruire et transmettre les valeurs qui créent la citoyenneté et l'entreprise adapte au poste de travail, donc donner l'insertion professionnelle.

Le **SNETAA-FO** croit à la réussite des jeunes au sein de la voie professionnelle initiale publique et laïque et il témoigne de l'engagement des enseignants pour le succès de leurs élèves.

C'est cela aussi qui mérite respect.